

Extrait de :

## Les traces de la Nouvelle-France : au Québec et en Poitou-Charentes

Hors collection, Les Presses de l'Université Laval, 2008.

Chapitre 4 : Les lieux de pouvoir et de diplomatie  
Marcel Moussette, « Le palais de l'intendant », p. 212-214.



▲ Richard Short, « Vue du Palais de l'intendant », 1761, [détail]  
© Bibliothèque et Archives Canada, acquisition 1989-283-3, C-000360

*Richard Short, officier topographe des troupes anglaises occupant Québec sous le régime militaire (1760-1763), offre une vue détaillée des lieux qui fait ressortir le volume et l'élégance du palais.*

## LE PALAIS DE L'INTENDANT

Par Marcel Moussette

L'arrivée du premier intendant en Nouvelle-France date de 1663. Avec ce poste, l'exercice du pouvoir dans la colonie devient bicéphale : d'un côté le gouverneur s'occupe du politique et du militaire ; de l'autre, l'intendant est en charge des finances et des ressources — marchandises, vivres, munitions et matériaux — de même que de la justice et de la police. L'intendant est chef du Conseil souverain et son pouvoir, sur le plan juridique, embrasse toute la colonie.

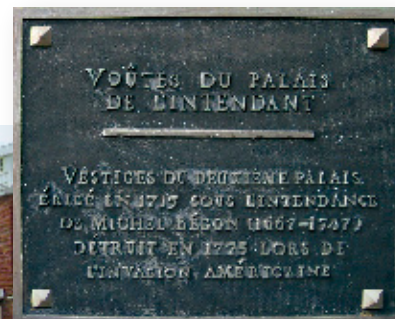
Encore au début des années 1680, l'intendant habite une simple maison et les séances du Conseil souverain doivent se tenir dans une antichambre du château Saint-Louis, la résidence du gouverneur située à la haute ville, sur le sommet de la falaise qui domine la première basse ville construite sur le replat entre le cap Diamant et le fleuve. Et ce n'est qu'en 1684 que l'intendant de Meulles, chassé de sa résidence par un incendie et relégué dans une maison trop éloignée qui ne convient pas à ses fonctions, décide d'occuper une ancienne brasserie plus ou moins désaffectée qu'un autre intendant, Jean Talon, avait fait construire en 1668 sur la rive droite de la rivière Saint-Charles et où on avait fabriqué de la bière jusque vers 1675. De Meulles voit tout de suite dans cet édifice industriel un excellent potentiel pour s'y établir, non

pas seulement dans sa personne, mais aussi dans ses fonctions. C'est ainsi qu'il propose de réunir dans ce lieu, en plus d'une résidence digne de son statut, une salle pour le Conseil souverain, des magasins pour les munitions et les poudres, une cour et un jardin. Il avance même l'idée que l'installation de l'intendance dans ce lieu peu développé serait un stimulant favorisant le développement d'une deuxième basse ville. La propriété sera achetée par la Couronne en 1686 et, même si par la suite des prisons, une enceinte pour la cour, une chapelle et même un bassin relié à la rivière Saint-Charles par un canal y sont ajoutés, on peut dire que dès ce moment nous avons affaire à un véritable complexe intégrant toutes les fonctions de l'intendance. Si l'on considère le partage du pouvoir dans la colonie, il est certain que ces

installations confortent l'intendant dans son poste et constituent une expression forte de son importance par rapport à celle du gouverneur : si ce dernier a son château, le premier a maintenant son palais.

Malheureusement, le 5 janvier 1713, par une froide nuit d'hiver, le palais fut en partie détruit par un violent incendie causant la mort de quatre personnes et obligeant l'intendant Bégon et son épouse à chercher refuge dans une maison voisine. Dès l'été suivant, on conçut le projet de reconstruire un bâtiment semblable sur le même site. Cependant, pour on ne sait quelle raison ou quel jeu d'influences, on décida de donner à ce projet une ampleur qui dépassait de beaucoup ce qui avait été pensé initialement. C'est ainsi que le nouveau plan de l'intendance comprenait maintenant des magasins et prisons construits à





© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-305; 2003, Q03-109

▲ Après l'incendie de 1775, les voûtes du second palais sont préservées et accueillent au XX<sup>e</sup> siècle un musée puis un centre d'interprétation.

partir des ruines de l'ancien palais et un tout nouveau palais, beaucoup plus monumental que le premier, édifié un peu plus au nord face à la berge de la rivière Saint-Charles, l'espace entre les deux édifices constituant une vaste cour. Avec les années, de nouvelles additions seront faites à cet enclos : à l'est, relié aux prisons, un préau pour y laisser se promener les prisonniers ; à l'ouest, près de l'entrée principale, une écurie et des dépendances pour une basse-cour ; derrière l'édifice allongé de l'ancienne manufacture de potasse qui servait de magasin, un grand jardin avec son rond-point, son verger et ses allées symétriques formant un véritable parc.

Ces transformations sont certainement significatives du statut de plus en plus grand associé à la fonction d'intendant dans la colonie. Alors que dans l'ancien palais les fonctions sous la responsabilité de l'intendant étaient réunies sous un même toit, le nouveau plan les sépare désormais dans deux édifices distincts :

les magasins sont centrés sur les fonctions utilitaires – l'incarcération des criminels, la manutention et l'entreposage des munitions et des marchandises, la fabrication du pain pour les troupes – tandis que la haute administration, celle de la justice et des finances, est pratiquée dans ce nouveau palais où loge l'intendant. Témoin de ce changement radical de l'intendance est la façade du nouvel édifice, laquelle, au lieu d'être tournée vers la rivière où l'on arrivait de France par bateau comme c'était le cas de celle de l'ancien palais, fait maintenant face à la ville d'où on arrive en carrosse par une allée pavée. À partir de ce moment, ce lieu administratif, avec cet édifice monumental et son parc, adopte un modèle métropolitain d'expression du pouvoir déjà instauré par Louis XIV à Versailles. L'inversion de la façade du nouveau palais par rapport à celle de l'ancien se présente comme affirmation forte par l'intendance d'une colonie beaucoup plus tournée sur elle-même, qui

a moins le souci de se montrer par son plus beau côté aux navires qui arrivent de la métropole.

Il va sans dire qu'une occupation aussi intensive des lieux a laissé des traces matérielles importantes. C'est ainsi que tout un quadrilatère urbain, l'îlot des Palais, a fait l'objet de nombreuses fouilles archéologiques par les étudiants en stages des programmes d'archéologie de l'Université Laval, de 1982 à 1990 et de 2000 à 2005.

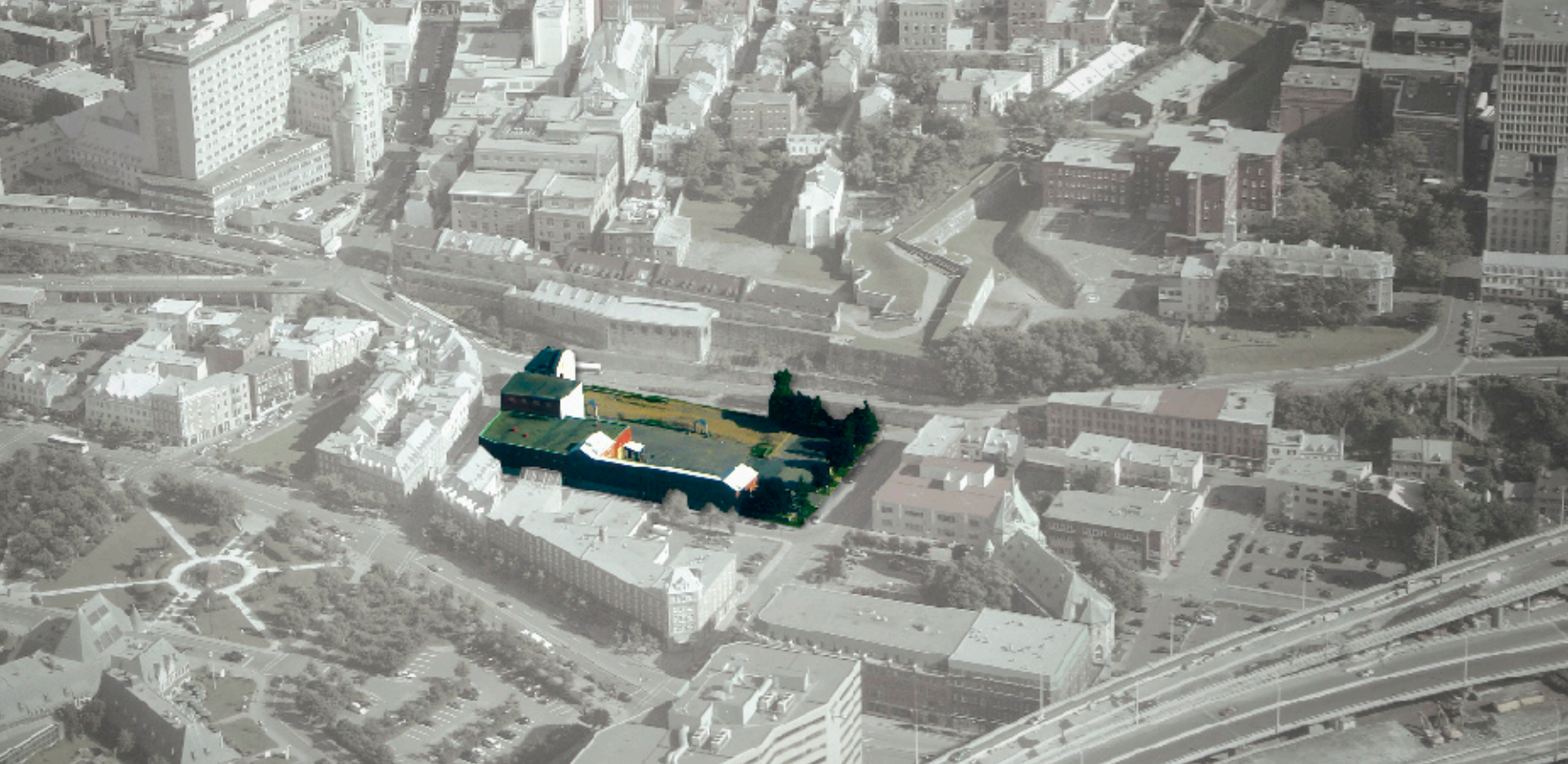
La première série de campagnes de fouilles a été centrée sur l'ancien palais transformé en magasins du roi et dont les vestiges ont été mis au jour sous les premières occupations du début du Régime anglais, elles-mêmes sous les restes d'une importante brasserie, la brasserie Boswell, construite en 1852 et qui occupa les lieux jusqu'en 1968. De l'ancien palais intégrant la brasserie de l'intendant Talon, première occupation du site, les archéologues ont mis au jour les anciennes fondations, assez bien conservées pour



◀ Les fonctions du site sont connues et commémorées depuis longtemps : cette plaque a probablement été apposée lors du tricentenaire de Québec en 1908. Le texte laisse cependant entendre que la construction du second palais (1713) s'est effectuée exactement au même endroit que le premier. Les fouilles montrent qu'il est situé légèrement plus au nord.

© Peter Gagné / CIEQ, 2003, Q03-159





▲ L'Îlot des Palais, tout juste à l'extérieur des murs au bord de la rivière Saint-Charles, est un site historique et archéologique de première importance. Occupé initialement par la brasserie établie par Jean Talon, il accueille par la suite les palais successifs de l'intendant, puis retrouve sa vocation industrielle originelle avec la brasserie Boswell. Devenu parc urbain et haut lieu patrimonial, la Ville de Québec prévoit y aménager un Centre d'archéologie et d'histoire.

© Alain Roy, 2007, Q03-305, traitement d'image : Émilie Lapierre Pintal

qu'on puisse reconstituer le tracé original de l'édifice, donc délimiter précisément l'espace qu'il occupait. À l'intérieur de ces fondations, on a pu identifier quatre salles cloisonnées, caves qui devaient servir à l'entreposage des marchandises et des munitions, une autre salle voûtée servant probablement à l'entreposage des poudres et deux alignements de deux cachots voûtés en enfilade. Ce sont les salles d'entreposage, avec les débris des étages supérieurs qui s'y étaient déposés, recouvrant les restes épars de planchers de bois à demi carbonisés par l'incendie de 1713, qui ont révélé le matériel le plus riche : des pièces de rechange pour des fusils, des médailles religieuses données aux convertis amérindiens par les missionnaires, des lames de couteaux pliants et des perles de verre pour la traite des fourrures, ainsi que des restes provenant de plantes importées et de plantes locales comestibles.

Quant aux magasins du roi, aménagés à même les vestiges de l'ancien palais, là aussi, les fouilles ont permis d'en rétablir le tracé exact et même de les reconstituer en élévation. Au niveau des caves, trois pièces ont été

fouillées auxquelles s'ajoutent du côté ouest, une petite annexe en bois et, en façade, des fondations pour les fours de la boulangerie. Dans les deux pièces de la partie centrale des caves, on a mis au jour, sur des planchers de bois en bon état de conservation, un abondant matériel se composant de quincaillerie d'architecture, de munitions, de perles de verre et principalement de garnitures de fusils de traite en fer et en laiton – des sous-garde, contreplatinés et plaques de couche – échangés aux Amérindiens contre des fourrures. Par contre, la fouille de deux des cachots a été peu productive, ne nous révélant que le niveau d'occupation datant du Régime français.

Avec la présente série de fouilles, celle commencée en l'an 2000, les efforts des archéologues ont surtout porté sur le nouveau palais et la délimitation de l'enclos de l'intendance. Jusqu'à maintenant, on a pu localiser la partie ouest du long mur de maçonnerie et de pieux qui reliait l'enclos de l'intendance aux fortifications de la haute ville, notamment la redoute du Bourreau. L'identification des pieux de la partie palissadée et leur étude

dendrochronologique ajoutées à celles des autres restes végétaux devraient aider à la reconstitution du paysage à cette époque. De plus, grâce à ces fouilles, on a pu définir exactement le tracé au sol du nouveau palais et permettre d'en faire une reconstitution, au moins virtuelle, en se servant des plans et documents d'époque. Enfin, les fouilles des latrines ouest de l'édifice, qui viennent d'être complétées, fourniront certainement de précieuses données sur la culture matérielle, le régime alimentaire et les conditions d'hygiène des occupants du nouveau palais.

Dans leur ensemble, les fouilles archéologiques complètent bien les données historiques sur ce lieu de pouvoir qu'a été l'enclos de l'intendance. Elles viennent préciser la monumentalité des deux palais et certainement l'importance et la diversité des tâches rattachées à la fonction de l'intendance. Un des résultats intéressants de ces diverses campagnes de fouilles – et que nous sommes conscients de ne pas avoir eu la possibilité de mettre en valeur dans ce court texte – est la vie quotidienne, les travaux et les jours qui devaient